



23 MARS : Toutes et tous dans la grève et les manifestations

A l'issue de la rencontre avec le Président de la République du 15 février, 5 organisations syndicales au plan inter-professionnel – la CGT, la CFDT, la FSU, SOLIDAIRES et l'UNSA – ont appelé à « *une mobilisation inter-professionnelle unitaire* ». Elles ont décidé « *ensemble d'une journée qui donne lieu à des grèves et des manifestations dans tout le pays le 23 mars* ».

Nous nous inscrivons résolument dans cette perspective d'action.

En effet, Nicolas SARKOZY a confirmé, lors de ce « *sommet social* », qu'il n'entendait pas revenir sur les principales orientations d'une politique dont on constate chaque jour les méfaits : montée du chômage, précarisation exacerbée, crise du capitalisme payée par les salariés, cadeaux aux plus fortunés, etc.

Sur l'enjeu fondamental des retraites, nul besoin d'être prophète pour comprendre que, loin de revenir sur les profonds reculs successifs intervenus depuis plus de 15 ans, ce qui est en préparation, ce sont bien de nouvelles détériorations pour tous, titulaires et non-titulaires, privé comme public. Par exemple, rompre avec le principe des 6 derniers mois de traitement pour le calcul de la retraite, c'est programmer une baisse vertigineuse des pensions des fonctionnaires.

Diviser pour mieux régner, la stratégie n'est pas nouvelle.

Remettre en cause la retraite des fonctionnaires n'apporterait rien aux salariés de droit privé.

La CGT propose au contraire de solidariser les salariés du privé et les fonctionnaire en garantissant à tous l'ouverture du droit à la retraite à 60 ans, avec pour une carrière complète qui intégrerait les années d'études et de précarité subies, un taux de remplacement d'au moins 75% du revenu net d'activité.

Dans la Fonction publique, le mal est tout aussi profond sur bien d'autres aspects.

Les suppressions massives d'emplois mettent à mal la qualité du service public rendu et détériorent gravement les conditions de travail des agents avec des conséquences particulièrement préoccupantes.

Les attaques contre le Statut, qui se multiplient, tendent à mettre un terme à l'impartialité et à la neutralité des fonctionnaires, garanties fondamentales pour le citoyen.

La réforme des collectivités territoriales, la suppression de la taxe professionnelle sont autant de mesures injustes, de reculs pour la démocratie et de lourds dangers pour le service public, pour les personnels et pour les usagers.

La loi HPST (Hôpital santé territoire), la T2A (tarification à l'activité) constituent des régressions majeures pour une politique de santé et d'action sociale solidaire et progressiste et conduisent l'hôpital public au bord du gouffre.

La REATE (réorganisation territoriale de l'Etat) ne vise qu'à adapter les structures de la Fonction publique de l'Etat aux coupes de l'emploi public et à instrumentaliser ses missions en faveur des intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général.

La loi de changement de statut de La Poste, l'ouverture de son capital, contre l'avis des postiers et des usagers, va accentuer la mise à mal le service public postal sur tout le territoire.

C'est pourquoi, avec leurs collègues du privé, tous les salariés de la Fonction publique doivent être dans l'action le **23 mars prochain**.

Avec la CGT, ils revendiqueront notamment :

- ↳ Une forte augmentation des salaires et des traitements, assise sur la valeur du point et le rattrapage des pertes antérieures ;
- ↳ Une reconstruction de la grille indiciaire.

- ↳ Une meilleure prise en compte des qualifications et la garantie d'au moins le doublement du salaire de tous pour une carrière complète

- ↳ Le maintien et l'amélioration du régime des retraites de tous les agents de la fonction publique

- ↳ La fin immédiate des suppressions d'emplois et des créations partout où c'est nécessaire ;

- ↳ Le respect des missions publiques, ce qui passe obligatoirement par le retrait et l'abrogation de nombreux dispositifs législatifs et réglementaires régressifs et une véritable politique de réappropriation publique et de développement des services publics ;

- ↳ Un plan de titularisation.

- ↳ De meilleures garanties pour les contractuels

Pour la CGT, le 23 mars doit être l'occasion de la riposte unitaire la plus large et la plus forte possible, renforçant ainsi un processus de mobilisations qui devra se poursuivre. C'est pourquoi, dans la Fonction publique, nous continuons à tout mettre en œuvre pour que toutes les organisations syndicales participent à cette action.

La CGT appelle les personnels et les usagers à :

- ↳ Amplifier les mouvements revendicatifs en cours

- ↳ Se retrouver nombreux, privé/public, actifs/retraités le 23 mars dans la grève et les manifestations.

- ↳ Peser durablement par toutes les formes d'actions qu'ils décident pour gagner.

Montreuil, le 18 février 2010